

TOUR D'HORIZON

L'Économie Sociale et Solidaire sur Montpellier Méditerranée Métropole

ÉDITION 2025

MAJ Mai 2026



Sommaire

L'ESS, entreprendre autrement.....	4
La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région.....	5
L'ESSentiel, en un coup d'œil !.....	6
L'ESS en France	7
L'ESS en Occitanie	8
L'ESS sur Montpellier Méditerranée Métropole	10
Conjoncture globale sur les cinq dernières années	11
Synthèse	16
Méthodologie et glossaire	17



Introduction

L'Économie Sociale et Solidaire irrigue l'ensemble des secteurs d'activité et des modes d'entreprendre. Elle est partout à l'œuvre en revendiquant la poursuite d'une utilité sociale et elle reflète les transitions profondes de nos modes de vie qui s'opèrent aujourd'hui pour répondre aux grands enjeux écologiques et sociaux de notre époque.

Sur la métropole toulousaine, un écosystème riche est présent et animé par les services de la métropole depuis de nombreuses années. La force de ce collectif s'exprime à travers les nombreux porteurs et nombreuses porteuses de projets accompagnés chaque année et par les dynamiques collectives et partenariales qui renforcent encore davantage cet écosystème en le rendant d'autant plus visible.

L'objet de cette publication est de rendre compte et de visibiliser la place grandissante de l'ESS sur Toulouse Métropole en faisant la preuve de sa diversité et du rôle fondamental qu'occupe l'ESS sur le territoire.

L'ESS, entreprendre autrement

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mouvement social et économique fédérant une économie et des entreprises soucieuses de leurs responsabilités sociétales, du partage des richesses produites et de l'implication de l'ensemble des parties prenantes dans le pilotage des projets.

Il est défini pour la première fois par la loi Hamon du 31 juillet 2014 relative à l'économie Sociale et Solidaire qui pose le cadre légal de cette économie et organise la représentation nationale et régionale de l'ESS.

Les entreprises de l'ESS doivent ainsi respecter les conditions suivantes :



Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices



Une gouvernance démocratique prévoyant la participation des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise



Une gestion ayant pour objectif principal le maintien ou le développement de l'activité de l'entreprise

Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations sont incluses de plein droit dans cette définition. La loi y inclut également les sociétés commerciales respectant dans leurs statuts les trois conditions ci-dessus ainsi que la poursuite d'une utilité sociale dans leur activité reconnue notamment au travers de l'attribution de l'agrément ESUS.

Ainsi définie, l'économie sociale et solidaire se caractérise par des entreprises qui privilégient les objectifs à long terme et placent le projet ainsi que les personnes impliquées au-dessus du capital.

Dans un monde de plus en plus marqué par la financiarisation de l'économie et le court-termisme qui en résulte, l'ESS représente ainsi une véritable alternative méritant d'être confortée.



Une économie de la transition, ancrée au cœur des territoires

Présente dans l'ensemble des secteurs de l'économie, l'ESS répond à des besoins sociaux et aux enjeux de notre époque en contribuant pleinement à une économie de proximité et au développement de territoires résilients. Elle participe à la construction des territoires en permettant à l'ensemble des acteurs d'innover et d'agir localement vers de nouveaux rapports économiques et sociaux.

En cela, elle constitue l'un des principaux partenaires de l'Etat et des collectivités territoriales pour répondre à leurs préoccupations et à celles des citoyens, notamment en faveur de la transformation écologique des modes de vie en conciliant intérêt général et production de valeur et de richesse.

Le présent Panorama, qui dresse un état des lieux de l'ESS sur Toulouse Métropole, pourra constituer un point d'appui dans cette perspective.

La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région

La CRESS Occitanie regroupe un ensemble de réseaux coopératifs, mutualistes et associatifs qui se reconnaissent dans le concept d'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Elle a pour but de rassembler, défendre, promouvoir et représenter ses membres (associations, mutuelles, coopératives et syndicats d'employeurs) en favorisant l'émergence et le développement des structures du champ de l'ESS.

Aux termes de la loi relative à l'ESS adoptée le 31 juillet 2014 par le Parlement, les missions des CRESS sont officiellement fixées :

Constituées des entreprises de l'économie sociale et solidaire situées dans leur ressort et des organisations professionnelles régionales de celles-ci, les Chambres Régionales assurent à cet effet, et au bénéfice des entreprises de l'économie sociale et solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs.



- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire
- L'appui à la création, au développement, et au maintien des entreprises de l'ESS
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS.

L'Observatoire régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ORESS)

L'ORESS a une fonction d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective au service des entreprises ou réseaux de l'ESS et des pouvoirs publics. Il participe aussi à la prise en compte de l'ESS par les partenaires socioéconomiques, les autres producteurs d'études et dispositifs d'observation, ainsi que par les chercheurs et universitaires à l'échelle régionale.

Les travaux de l'ORESS sont des supports à l'action de la CRESS Occitanie dans le cadre de ses missions de développement économique et de l'emploi ainsi que de promotion et représentation.

Il met son expertise au service de projets transversaux et d'actions concrètes.

L'Observatoire Régional de l'ESS de la CRESS Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRESS et ESS France.



L'ESSentiel, en un coup d'œil !

L'ESS en Occitanie



242 326

emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,5 % des emplois et 15,6 % des emplois privés)



21 127

établissements employeurs
(soit 9,5 % des établissements et 10,2 % des établissements privés)

Trois secteurs d'activité représentent à eux seuls **65 %** des effectifs salariés :

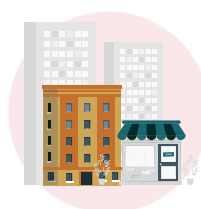
- Action sociale
- Activités financières et d'assurance
- Enseignement

L'ESS sur M3M, un dynamisme important pour la région et le département !



28 431

emplois salariés au sein de l'ESS



2 147

établissements employeurs



6 salariés de l'ESS sur 10
au niveau du département



5 établissements employeurs ESS sur 10
au niveau du département

12 % des salariés de l'ESS à l'échelle de la région

Montpellier Méditerranée Métropole est :



10^{ème} métropole de France en termes de **nombre d'emploi ESS** sur son territoire



7^{ème} métropole de France en termes de **poids de l'emploi ESS** sur son territoire



8^{ème} métropole de France en termes de **nombre d'établissements ESS** sur son territoire



10^{ème} métropole de France en termes de **poids des établissements ESS** sur son territoire

L'ESS en France



2 684 472

Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 10,3 % des emplois)



204 137

Établissements employeurs

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	171 180	84 %	2 063 361	77 %
Coopératives	23 705	12 %	354 187	13 %
Mutuelles	6 697	3 %	140 175	5 %
Fondations	2 555	1 %	126 749	5 %
TOTAL	204 137	100%	2 684 472	100%

Au sein de l'ESS, les associations occupent une place prépondérante : avec plus de 171 000 établissements employeurs, elles représentent 84 % des structures et près de 78 % des emplois. Les coopératives constituent le deuxième ensemble, avec 12 % des établissements et 13 % des emplois. Les mutuelles et les fondations complètent cet ensemble, avec respectivement 3 % et 1 % des établissements employeurs, et chacune 5 % des emplois salariés.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	35 161	17,2%	1 055 660	39,3%
Activités financières et d'assurance	16 964	8,3%	271 458	10,1%
Agriculture, pêche et sylviculture	1 598	0,8%	14 538	0,5%
Arts et spectacles	23 029	11,3%	47 086	1,8%
Enseignement	21 143	10,3%	383 532	14,3%
Hébergement et restauration	3 265	1,6%	26 752	1,0%
Industrie et construction	2 756	1,3%	60 252	2,2%
Non-classés	36 686	18,0%	192 473	7,2%
Santé humaine	5 845	2,9%	207 399	7,7%
Services divers	24 093	11,8%	288 003	10,7%
Sports et loisirs	33 597	16,5%	137 319	5,1%
TOTAL	204 137	100%	2 684 472	100%

Au niveau national, 39% des effectifs salariés relèvent de l'action sociale pour seulement 17% des établissements employeurs. Arrivent ensuite les secteurs de l'enseignement (≈14% des emplois), et des activités financières et d'assurance (≈10 % des emplois).

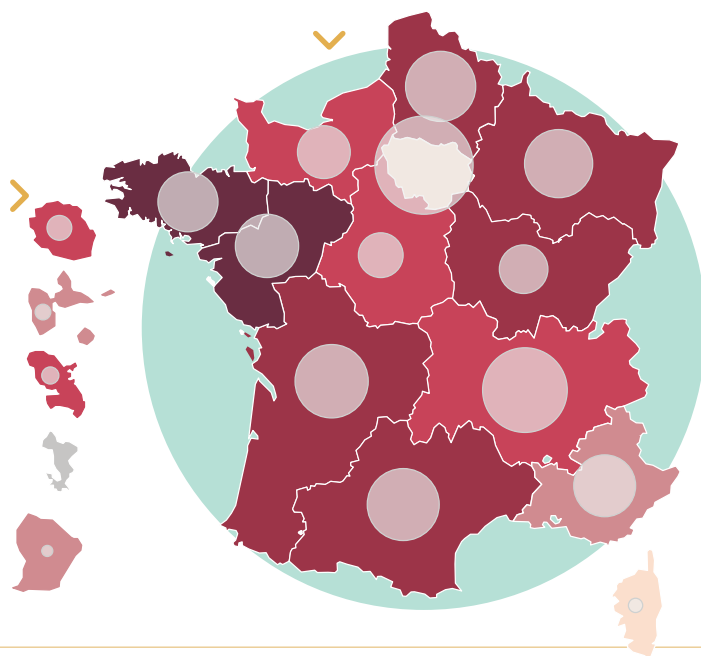
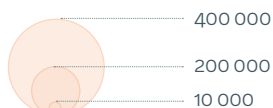
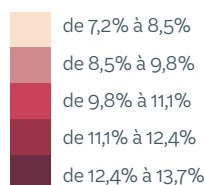
La région Occitanie est la 4^{ème} région de France en termes de nombre d'emplois ESS et la 5^{ème} lorsque l'on regarde la part d'emplois par rapport au reste de l'économie. Elle est également la 3^{ème} région de France en termes de nombres d'établissements employeurs sur son territoire et la 5^{ème} lorsqu'on regarde la part d'établissements par rapport au reste de l'économie.

Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Emplois dans l'ESS : volumes et parts dans les régions (FLORES 2022)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de la région

Volume d'emplois ESS dans chaque région



L'ESS en Occitanie



242 326

Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,5% des emplois et 15,6% des emplois privés)



21 127

Établissements employeurs
(soit 9,5% des établissements et 10,2% des établissements privés)

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	17 448	82,6%	189 712	78,3%
Coopératives	2 765	13,1%	34 470	14,2%
Mutuelles	806	3,8%	13 434	5,5%
Fondations	108	0,5%	4 710	1,9%
TOTAL	21 127	100%	242 326	100%

En Occitanie, comme à l'échelle nationale, le secteur associatif occupe une place prépondérante au sein de l'ESS. Avec près de 17 500 établissements, il regroupe 83 % des employeurs et près de 80 % des emplois. Les coopératives constituent le deuxième ensemble, avec 13 % des établissements et 14,3 % des emplois. Les mutuelles et les fondations complètent ce paysage, représentant respectivement 3,8 % et 0,5 % des établissements, et 5,5 % et 1,9 % des emplois salariés.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	3 280	15,5%	104 124	43,0%
Activités financières et assurances	1 807	8,6%	24 578	10,1%
Agriculture sylviculture et pêche	235	1,1%	1 668	0,7%
Arts et spectacles	2 664	12,6%	4 927	2,0%
Enseignement	1 992	9,4%	27 825	11,5%
Hébergement et restauration	320	1,5%	2 043	0,8%
Industrie et construction	458	2,2%	6 532	2,7%
Activités non-classées	3 727	17,6%	17 377	7,2%
Santé humaine	520	2,5%	14 925	6,2%
Services divers	2 746	13,0%	25 540	10,5%
Sports et loisirs	3 378	16,0%	12 787	5,3%
TOTAL	21 127	100%	242 326	100%

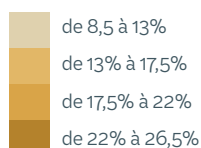
En région, le secteur de l'action sociale occupe une place centrale au sein de l'ESS : il emploie plus de 100 000 salariés, soit 43 % des effectifs. Il se situe nettement devant le secteur de l'enseignement, qui rassemble 27 825 salariés (11,5 % des emplois), ainsi que celui des activités financières et d'assurance, avec 24 578 salariés (10 % de l'emploi).

Les autres secteurs, bien que moins représentés, conservent néanmoins un poids significatif à l'échelle de l'économie.

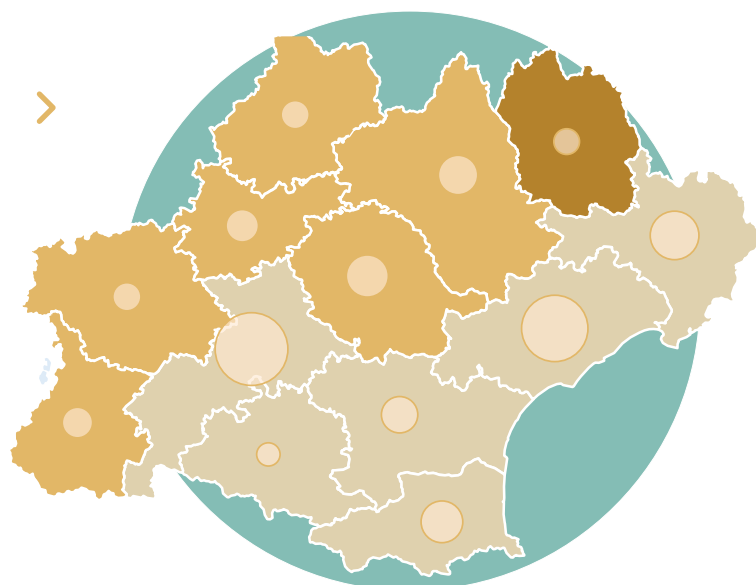
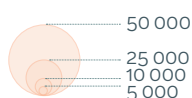
Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Emplois dans l'ESS : volumes et parts en Occitanie (INSEE 2022)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de chaque département



Volume d'emplois ESS dans chaque département



Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Commentaires

Les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard comptent le plus grand nombre d'emplois de l'ESS. Ces départements et leurs métropoles concentrent fortement les emplois privés. La part de l'ESS dans l'ensemble des emplois est en conséquence la plus faible.

Deux départements plus ruraux se démarquent néanmoins, la Lozère et l'Aveyron, qui possèdent un nombre assez important d'emplois de l'ESS représentant une part plus importante que celle des métropoles dans l'ensemble des emplois.

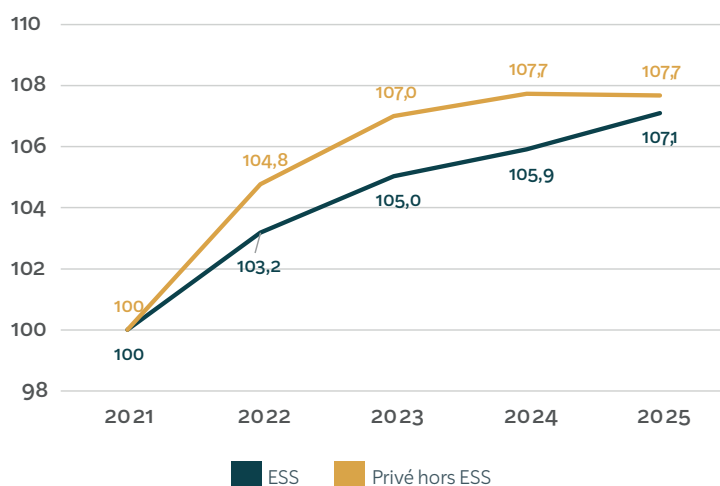
Évolution de l'emploi régional : entre progression continue et ralentissement

Entre 2021 et 2025, l'emploi progresse dans la région aussi bien dans l'ESS que dans le secteur privé hors ESS. Dans l'ESS, la hausse est régulière mais limitée, traduisant une évolution positive sans accélération marquée. L'emploi privé hors ESS augmente plus rapidement au début de la période, puis se stabilise à partir de 2023.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte économique contraint, marqué par une forte inflation en 2022 et 2023, avant un ralentissement en 2024 et 2025¹.

Dans ce cadre, la progression de l'emploi apparaît globalement modérée. Les données suggèrent une certaine stabilité, en particulier dans l'ESS, mais appellent à la prudence quant à la solidité des dynamiques à moyen terme.

Évolution Base100 de l'emploi entre 2021 et 2025 en Occitanie



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2021-2025 – données trimestrielles en moyenne annuelle

¹ L'essentiel sur l'inflation (INSEE, 2025). Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4268033>

■ L'ESS sur Montpellier Méditerranée Métropole



28 431

Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,7 % des emplois et 16,4 % des emplois privés)



2 147

Établissements employeurs
(soit 10,6% des établissements et 10,9% des établissements privés)

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	1 848	86,1%	20 602	72,5%
Coopératives	186	8,7%	3 997	14,1%
Mutuelles	94	4,4%	3 228	11,4%
Fondations	19	0,9%	604	2,1%
TOTAL	2 147	100%	28 431	100%



On constate sur M3M une proportion deux fois plus importantes d'emplois mutualistes par rapport à l'ensemble des emplois ESS. La métropole concentre effectivement 12% des mutuelles régionales et 24% des emplois mutualistes régionaux.

Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	288	13,4%	10 741	37,8%
Activités financières et d'assurance	157	7,3%	4 387	15,4%
Agriculture, Industrie & Construction	22	1,0%	259	0,9%
Arts & Spectacles	430	20,0%	964	3,4%
Enseignement	241	11,2%	3 726	13,1%
Non-Classés	429	20,0%	2 340	8,2%
Santé humaine	62	2,9%	1 692	6,0%
Services divers	243	11,3%	2 931	10,3%
Sports & Loisirs	275	12,8%	1 391	4,9%
TOTAL	2 147	100%	28 431	100%



Au niveau métropolitain, on observe naturellement une concentration des établissements et des emplois des activités financières et d'assurance, des arts et spectacles et de l'enseignement, symptômes de la métropolisation de l'activité économique.

Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Présence de l’ESS commune par commune

Commune	Effectifs salariés	Établissements employeurs
Montpellier	20643	1559
Lattes	2209	74
Castelnau-le-Lez	876	71
Pérols	698	34
Saint-Jean-de-Védas	584	47
Vendargues	497	22
Villeneuve-lès-Maguelone	323	26
Grabels	295	26
Pignan	266	21
Clapiers	226	17
Le Crès	224	25
Prades-le-Lez	210	19
Jacou	200	20
Baillargues	194	21
Montferrier-sur-Lez	189	15
Castries	168	20

Commune	Effectifs salariés	Établissements employeurs
Fabrègues	148	17
Saint-Georges-d'Orques	112	14
Cournonterral	90	16
Juvignac	88	19
Lavérune	35	11
Saussan	31	7
Sussargues	31	7
Murviel-lès-Montpellier	21	3
Saint-Geniès-des-Mourgues	17	6
Cournonsec	16	8
Saint-Drézéry	11	7
Beaulieu	11	6
Saint-Brès	10	5
Montaud	s	2
Restinclières	s	2

Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12, pour les communes les plus petites, le nombre d’emplois de l’ESS fait l’objet d’un secret statistique

Conjoncture globale sur les cinq dernières années

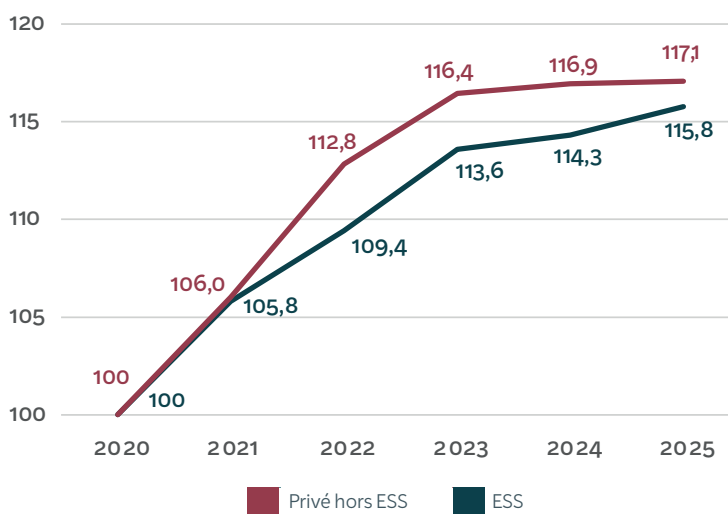
Évolution de l'emploi : un ralentissement plus marqué dans le privé hors ESS en fin de période

Sur la période 2020–2025 (base 100 en 2020), l'emploi salarié progresse à la fois dans l'ESS et dans le secteur privé hors ESS, avec des dynamiques proches jusqu'en 2023, puis une divergence en fin de période.

L'ESS enregistre une croissance régulière et continue, atteignant un indice de 115,8 en 2025, traduisant une progression soutenue sur l'ensemble de la période. Le secteur privé hors ESS connaît une croissance plus rapide en début et milieu de période (106,0 en 2021 et 112,8 en 2022), avant de ralentir nettement à partir de 2023, pour atteindre 117,1 en 2025.

Ainsi, si les trajectoires apparaissent relativement parallèles jusqu'en 2023, une divergence se dessine ensuite : la dynamique de l'ESS reste plus linéaire, tandis que le privé hors ESS tend vers une phase de ralentissement en fin de période. Au total, **le secteur privé hors ESS conserve un niveau d'indice légèrement supérieur en 2025, mais l'écart entre les deux ensembles demeure limité**. Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence, les évolutions restant sensibles aux effets conjoncturels et aux dynamiques sectorielles propres à chaque champ.

Évolution Base100 de l'emploi entre 2020 et 2025 sur Montpellier Méditerranée Métropole



Source : Cress Occitanie / ORESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

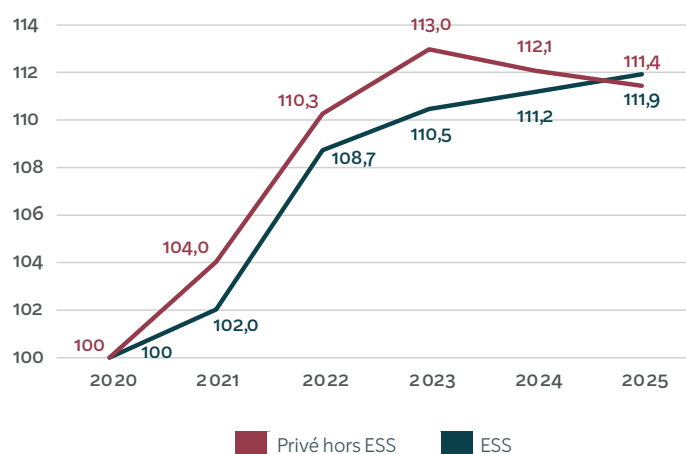
Évolution du nombre d'établissements : croissance globale mais ralentissement récent

Entre 2020 et 2025, le nombre d'établissements augmente dans les deux secteurs observés. Dans l'ESS, la hausse est globale d'environ **+12%** sur la période. La croissance est surtout marquée jusqu'en 2022, puis elle ralentit, ce qui suggère une **stabilisation progressive** à un niveau supérieur à celui de 2020.

Dans le secteur **privé hors ESS**, la progression est un peu plus rapide au début, atteignant environ **+13% en 2023**, avant de se tasser légèrement. En 2025, le nombre d'établissements reste néanmoins en hausse d'environ **+11% par rapport à 2020**.

Dans l'ensemble, ces évolutions traduisent une **augmentation durable du nombre d'établissements** sur la période, avec une trajectoire plus régulière dans l'ESS et des signes de **ralentissement plus précoces** dans le privé hors ESS.

Évolution Base100 des établissements entre 2020 et 2025 sur Montpellier Méditerranée Métropole



Source : Cress Occitanie / ORESS, d'après Urssaf - Champ : Établissements en fin de trimestre

L'emploi ESS selon les secteurs : Une progression solide sur cinq ans, mais des signaux d'essoufflement à un an

	VARIATION DE L'EMPLOI ²		PART RELATIVE DE CROISSANCE DE L'EMPLOI	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Action sociale	3,7%	5,7%	109,3%	14,9%
Activités diverses	7,8%	-16,4%	2,5%	-0,6%
Activités financières et d'assurances	0,9%	3,3%	8,0%	2,7%
Activités non classés	-0,3%	27,1%	-2,1%	15,1%
Arts & Spectacles	4,4%	57,0%	16,6%	13,2%
Enseignement	-1,4%	23,6%	-14,2%	17,8%
Informatique et Communication	-2,4%	26,0%	-2,1%	1,6%
Santé humaine	0,8%	34,0%	4,5%	14,2%
Soutien aux entreprises	-3,5%	51,0%	-17,3%	14,6%
Sports & Loisirs	0,2%	12,6%	1,0%	4,7%
Ensemble ESS ³	1,3%	15,8%	100%	100%

Note de lecture :

La variation de l'emploi reflète les évolutions spécifiques à chaque secteur. Toutefois, une forte croissance dans un secteur donné ne signifie pas automatiquement qu'il joue un rôle majeur dans la dynamique globale de l'emploi. Pour évaluer cette contribution, il est essentiel d'examiner la part de chaque secteur dans le total des emplois créés, qui a progressé de 15,8 % en 5 ans tous secteurs confondus. La part relative de la croissance de l'emploi met en lumière les secteurs moteurs de la croissance globale, tout en identifiant ceux dont l'impact reste limité malgré une expansion sectorielle remarquable.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire Régional de l'ESS, d'après Urssaf 2025

On observe une dynamique globalement positive de l'emploi dans les secteurs de l'ESS, avec une **progression modérée à court terme** (+1,3 % sur un an) mais nettement **plus marquée sur cinq ans** (+15,8 %).

Cette croissance repose toutefois sur des contributions sectorielles très contrastées. À court terme, l'action sociale apparaît comme le principal moteur, concentrant à elle seule plus de 100 % de la croissance annuelle, ce qui compense les reculs observés dans plusieurs secteurs comme le soutien aux entreprises ou l'enseignement.

À plus long terme, la croissance est davantage diversifiée : des secteurs tels que les arts et spectacles, la santé humaine ou encore le soutien aux entreprises affichent de fortes hausses de l'emploi et contribuent significativement à l'expansion globale. En revanche, certaines activités connaissent des évolutions plus instables, voire négatives sur la période, traduisant une hétérogénéité structurelle au sein de l'ESS. Ainsi, l'analyse souligne à la fois la résilience globale du secteur et les déséquilibres internes qui caractérisent sa croissance.

Les établissements ESS selon les secteurs : Entre dynamique de long terme et fragilités sectorielles récentes

Le taux de variation des établissements de l'ESS révèle une **dynamique globalement positive sur le long terme** (+11,9 % sur cinq ans), contrastant avec une **évolution beaucoup plus modérée à court terme** (+0,7 % sur un an).

Cette progression sur cinq ans est portée par plusieurs secteurs dynamiques, notamment les arts et spectacles, la santé humaine ou encore l'action sociale, qui contribuent fortement à la croissance globale.

Toutefois, à court terme, la situation apparaît plus fragile et déséquilibrée : plusieurs secteurs enregistrent des baisses du nombre d'établissements (notamment l'enseignement, les activités financières ou le soutien aux entreprises), tandis que la croissance repose largement sur un nombre restreint de secteurs moteurs comme les arts et spectacles ou les sports et loisirs. Cette concentration de la contribution à la croissance, parfois très élevée, souligne une dépendance accrue à certains secteurs et met en évidence des tensions conjoncturelles récentes, en décalage avec la tendance structurelle plus favorable observée sur le long terme.

² Le **pourcentage de variation** indique l'évolution moyenne du nombre d'effectifs salariés d'une année à l'autre, sur deux périodes : à court terme (entre 2024 et 2025) et sur cinq ans (entre 2020 et 2025).

³ **Ensemble** : Ce tableau ne présente que les secteurs principaux afin d'éviter une surcharge d'informations liée à des chiffres peu significatifs. Toutefois, le calcul de l'ensemble inclut tous les secteurs, y compris ceux qui ne sont pas explicitement mentionnés.

	VARIATION DES ÉTABLISSEMENTS ⁴		PART RELATIVE DE CROISSANCE DES ÉTABLISSEMENTS	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Action sociale	2,7%	17,3%	63%	22%
Activités diverses	-2,2%	14,1%	-3,9%	1,3%
Activités financières et d'assurances	-2,8%	-16,3%	-31%	-13%
Activités non classés	-0,8%	5,4%	-24%	9%
Arts & Spectacles	3,4%	35,9%	102%	51%
Enseignement	-3,0%	6,9%	-53%	7%
Informatique et Communication	-1,1%	21,1%	-4%	4%
Santé humaine	4,6%	53,0%	22%	11%
Soutien aux entreprises	-1,9%	6,2%	-14%	3%
Sports & Loisirs	3,2%	2,9%	61%	3%
Ensemble ESS ⁵	0,7%	11,9%	100%	100%

Note de lecture :

Les évolutions du nombre d'établissements reflètent des dynamiques sectorielles différenciées. Une hausse importante dans un secteur ne signifie pas nécessairement qu'il joue un rôle déterminant dans la dynamique globale.

Pour apprécier le poids réel de chaque secteur, il convient d'analyser sa contribution à la croissance du nombre total d'établissements (+7,1 % sur cinq ans). Cette approche permet d'identifier les secteurs qui participent le plus à l'évolution du tissu de l'ESS.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire Régional de l'ESS, d'après Urssaf 2025

L'emploi ESS selon la forme juridique : Une progression confirmée, mais à des rythmes différenciés

Les associations progressent de manière régulière sur toute la période, atteignant +17,5% en 2025. La hausse est continue mais modérée, ce qui suggère une croissance stable sans accélération marquée.

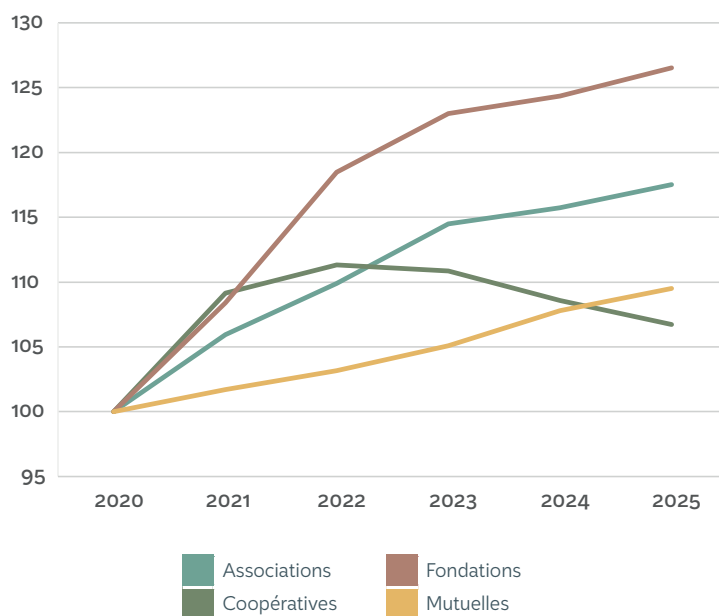
Les coopératives connaissent une trajectoire plus hésitante : après une hausse jusqu'en 2022 (11,3%), l'indice recule progressivement pour revenir à +6,7% en 2025. Cela indique un essoufflement récent qui annule une partie des gains initiaux.

Les fondations affichent la croissance la plus dynamique. L'emploi augmente fortement, surtout entre 2021 et 2022, puis continue de progresser jusqu'à +26,5% en 2025. Cette tendance traduit un développement soutenu, bien que le rythme semble légèrement se stabiliser en fin de période.

Les mutuelles progressent lentement mais régulièrement, cumulant +9,5%. La croissance est plus faible que celle des associations ou fondations, mais elle reste constante.

Au total, on observe une expansion globale, mais avec des intensités contrastées : forte pour les fondations, modérée pour les associations et mutuelles, et plus incertaine pour les coopératives.

Evolution Base100 du nombre d'emplois de l'ESS par forme juridique



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

⁴ Le **pourcentage de variation** indique l'évolution moyenne du nombre d'établissements d'une année à l'autre, sur deux périodes : à court terme (entre 2024 et 2025) et sur cinq ans (entre 2020 et 2025).

⁵ **Ensemble** : Ce tableau ne présente que les secteurs principaux afin d'éviter une surcharge d'informations liée à des chiffres peu significatifs. Toutefois, le calcul de l'ensemble inclut tous les secteurs, y compris ceux qui ne sont pas explicitement mentionnés.

Les établissements ESS selon la forme juridique : continuités de long terme et recompositions récentes

Sur le long terme, **les associations progressent régulièrement** (+14,3 %), traduisant une croissance continue.

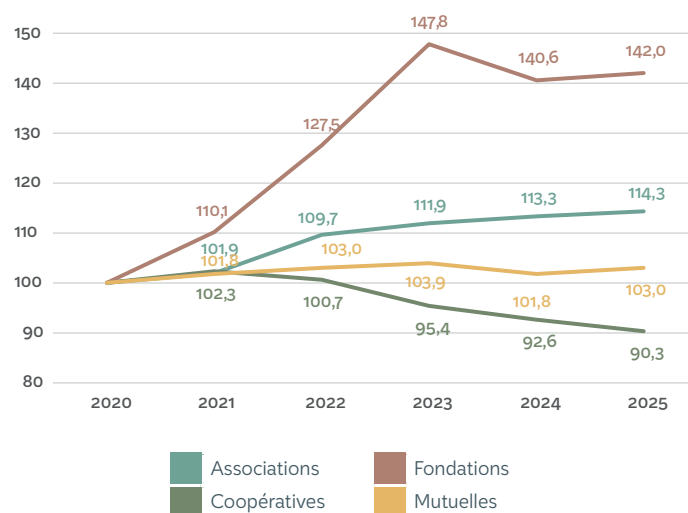
Les fondations enregistrent la hausse la plus forte (+42,0 %), malgré une volatilité avec un pic en 2023 puis un léger repli.

Les mutuelles restent stables (+3,0 %), tandis que **les coopératives reculent (-9,7 %)**, confirmant une tendance négative.

À court terme, la dynamique est plus contrastée. Les fondations connaissent un léger recul entre 2023 et 2024 avant de se stabiliser en 2025, signe d'un essoufflement récent. Les associations poursuivent leur hausse mais à un rythme plus modéré, les coopératives continuent de baisser, et les mutuelles restent stables autour de leur niveau initial.

Ainsi, l'analyse comparative met en évidence une croissance structurelle forte à long terme pour certaines familles (notamment les fondations et les associations), mais des dynamiques plus incertaines et hétérogènes à court terme, marquées par des ralentissements ou des ajustements conjoncturels.

Évolution Base100 du nombre d'établissements de l'ESS par forme juridique



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf 2025

■ Synthèse

L'ESS, un levier de dynamisme économique à Montpellier Méditerranée Métropole

L'Économie sociale et solidaire (ESS) occupe une place structurante dans l'économie de Montpellier Méditerranée Métropole, tant par son poids en emplois que par son ancrage territorial. Sur la période 2020-2025, elle affiche une dynamique globalement positive, marquée par une progression continue de l'emploi et du nombre d'établissements, dans un contexte économique pourtant contraint.

À l'échelle régionale, l'Occitanie se distingue comme l'un des territoires les plus dynamiques en matière d'ESS, se classant parmi les premières régions françaises tant en nombre d'emplois que d'établissements. Montpellier Méditerranée Métropole concentre une part significative de cette dynamique, représentant une proportion élevée des emplois et des établissements ESS du département et de la région, avec un positionnement notable au niveau national parmi les métropoles françaises.

Sur le plan conjoncturel, l'ESS se distingue du secteur privé par une trajectoire plus régulière et plus stable, notamment en fin de période, confirmant son rôle amortisseur face aux aléas conjoncturels. L'action sociale demeure le principal moteur de l'emploi, tandis qu'à plus long terme, des secteurs tels que la santé humaine, les arts et spectacles ou certains services contribuent également à la croissance.

Les dynamiques varient toutefois fortement selon les secteurs et les formes juridiques. Les associations constituent le socle de l'ESS locale, les fondations affichent la croissance la plus soutenue, tandis que les coopératives connaissent un essoufflement récent. Ces contrastes soulignent la résilience globale de l'ESS, mais aussi la nécessité d'un accompagnement ciblé pour consolider durablement ses équilibres sectoriels et territoriaux.

La CRESS Occitanie vous accompagne

La CRESS Occitanie s'engage pour représenter les intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire, au travers d'actions de plaidoyers et de campagnes de visibilité. Elle se mobilise pour assurer le développement de l'ESS sur le territoire au moyen de missions variées. Elle œuvre ainsi à :

- Accueillir, informer et orienter les porteurs et porteuses de projets et d'entreprises, notamment par la mise en valeur des offres d'accompagnement et de financement mobilisables ;
- Accompagner des dynamiques de coopérations économiques et territoriale ;
- Promouvoir des politiques publiques favorables à l'ESS ;
- Animer et structurer des filières stratégiques, telles que celle de la transition écologique ;
- Promouvoir les achats socialement et écologiquement responsables ;
- Comprendre et faire connaître le rôle de l'ESS dans les territoires.

Notre offre de services

🕒 OBSERVATOIRE

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres clés, notes de conjoncture, référencement des entreprises, retours d'expérience et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

🕒 ANIMATION TERRITORIALE ET COOPÉRATIONS

Petits-déjeuners, Club des collectivités, rencontres entreprises/financeurs, valorisation des PTCE, animation de réseaux...

🕒 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Animation et structuration de filières, information et orientation des porteurs de projet et entreprises de l'ESS, rencontres acheteurs/fournisseurs, accompagnement des collectivités territoriales...

🕒 COMMUNICATION

Veille et information sur l'ESS au niveau régional, national et européen, valorisation des politiques ESS territoriales, Mois de l'ESS, formations et sensibilisation...

Pour en savoir plus sur l'offre de service aux entreprises de l'ESS et aux collectivités territoriales proposée par la CRESS Occitanie, rendez-vous sur :

www.cressoccitanie.org



Méthodologie et glossaire

SOURCES :

Les données proviennent de la base INSEE FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), un ensemble de fichiers de micro-données décrivant l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Chaque année, nous recevons les données avec un décalage de trois ans (année N-3). Pour cette publication livrable nous avons donc traité les données de 2022.

Les données conjoncturelles, quant à elles, sont issues de la base ACOSS URSSAF. Celles utilisées dans ce travail couvrent la période allant du deuxième trimestre 2020 au deuxième trimestre 2025. Ces bases sont transmises avec un décalage d'environ deux trimestres après la fin de chaque période observée.

Cette édition 2025 constitue ainsi le traitement des données les plus récentes actuellement disponibles.

PÉRIMÈTRE DE L'ESS

Le champ observé concerne les entreprises et établissements sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation sur l'ensemble du territoire français, DOM inclus. L'ESS fait partie du champ ou secteur privé. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS de 2014, et qui appartiennent de fait à l'ESS.

ÉTABLISSEMENT

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant eu au moins un salarié sur l'année sont décomptés.

EMPLOI, EFFECTIFS, POSTES OU SALARIÉS

Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes à la dernière semaine de décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

SECTEURS

Les secteurs d'activités correspondent dans cette publication à ceux de la nomenclature des activités françaises (NAF) de l'INSEE. Selon leur poids dans l'ESS, certains secteurs d'activités sont présentés dans une nomenclature plus ou moins agrégée et leur composition peut varier en fonction des échelons géographiques.

AGRICULTURE, PÊCHE ET SYLVICULTURE

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités de culture et d'élevage, de chasse, d'exploitation forestière, de pêche et d'aquaculture. L'ESS y joue un rôle très différent de celui des autres entreprises. Alors que ces dernières sont en majorités représentées par des exploitations agricoles individuelles, l'ESS correspond pour l'essentiel aux structures de coopération et de mutualisation au sein desquelles interagissent les exploitants.

ACTION SOCIALE

Cette catégorie comprend 2 grands types d'activités :

- L'hébergement social et médico-social, qui regroupe les activités d'hébergement médicalisé pour personnes âgées (EHPAD), pour enfants et adultes en situation d'handicap, ainsi que les activités d'hébergement social pour personnes âgées (maisons de retraite), personnes souffrant de problèmes mentaux (handicap et souffrances mentales, toxicomanie) et personnes en situation de handicap physique.
- L'action sociale sans hébergement, qui regroupe les activités d'aide à domicile, d'insertion socio-professionnelle pour personnes en situation d'handicap ou éloignées de l'emploi (IAE et aide par le travail), l'accueil pour jeunes enfants (crèches, espaces multi-accueil, maisons d'assistantes maternelles, etc.), ainsi que la catégorie « Autre action sociale sans hébergement non classée ailleurs » qui se réfère à l'ensemble des activités d'accueil, de sensibilisation, de médiation, d'assistance, d'orientation et d'entraide à l'égard des personnes dans le besoin. Ces activités dans l'ESS sont principalement portées par des associations, des fondations et des mutuelles (services de soins et d'accompagnements mutualistes).

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Les activités financières regroupent l'ensemble des « activités de collecte et de redistribution de fonds » hors financement de la sécurité sociale et des caisses de retraites. Cela correspond aux activités des établissements bancaires et des fonds et sociétés d'investissement. Dans l'ESS, l'essentiel de ces activités est porté par des banques coopératives. Les activités d'assurance comprennent quant à elles l'assurance vie, l'assurance sur tout type de risques (maladie, voyage, logement, etc.), les activités de réassurance ainsi que les activités de caisses de retraite. Dans l'ESS, la majorité des activités d'assurance sont portées par des mutuelles, des organismes de complémentaire santé pour la plupart.

ARTS ET SPECTACLES

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités créatives et du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, etc.). L'ESS y est représentée par un dense tissu d'associations d'artistes plasticiens, de compagnies de théâtre et de danse, des collectifs de musiciens et des salles de spectacles.

COMMERCE

Les activités commerciales comprennent l'ensemble des activités de commerce de vente en gros (à destination d'autres entreprises), de commerce de détail (pour les particuliers), ainsi que la vente et la réparation d'automobiles. Alors que la plupart des entreprises de ce secteur se trouvent dans les activités de commerce de détail, l'ESS se distingue par le poids important du commerce de gros, entretenu par l'ensemble des coopératives agricoles qui mutualisent la vente des produits de leurs sociétaires exploitants.

ENSEIGNEMENT

Les activités d'enseignement comprennent l'ensemble du parcours éducatif de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, mais aussi la formation continue pour adultes (formation professionnelle, école de conduite) ainsi que des activités de formation aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Cette catégorie d'activités comprend la « mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate ». Dans l'ESS, les activités d'hébergement sont principalement portées par des établissements du tourisme social et solidaire (villages vacances, gîtes, auberges de jeunesse, etc.), quand la restauration est majoritairement collective (en entreprises ou établissements scolaires) ou support d'insertion socio-professionnelle.

INDUSTRIE

L'industrie est un large secteur qui regroupe à la fois les industries extractives et manufacturières, comprenant l'industrie agro-alimentaire, textile et du bois, ainsi que les industries chimiques et métallurgiques. À ces deux catégories sont ajoutées dans cette publication la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les activités de dépollution. Dans les industries, l'ESS est représentée en grande partie par les coopératives agro-alimentaires. On la retrouve également de façon plus disparate dans l'industrie manufacturière (comprenant de nombreuses SCOP), la production et distribution d'électricité (énergies renouvelables) ou encore la gestion des déchets (économie circulaire).

CONSTRUCTION

La construction correspond à l'ensemble des « activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil ». Elle comprend également les activités de rénovation et de réparation. Dans l'ESS, on y trouve de nombreuses coopératives d'artisans du BTP.

NON-CLASSÉS (NAF 94.99Z)

La catégorie des non-classés répertorie toutes les activités correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasi-totalité des établissements sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations, ainsi que des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

SANTÉ HUMAINE

Les activités dites de « santé humaine » regroupent l'ensemble des établissements médicaux et de soins : centres de santé généralistes ou spécialisés, hôpitaux, services de soins à domicile, médecine du travail, etc. Le secteur privé à but non lucratif est présent sur l'ensemble de ces activités.

SERVICES DIVERS

Sous cette catégorie est agrégé le reste de la nomenclature d'activité de l'INSEE où l'ESS reste marginale, soit les activités immobilières, de transport et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services. Sur les petits échelons géographiques, on peut également y retrouver le commerce et le soutien aux entreprises.

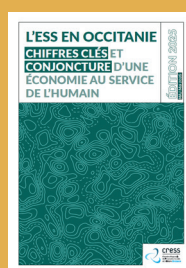
SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Les activités de soutien aux entreprises correspondent aux activités spécialisées, scientifiques et techniques d'une part et aux activités administratives et de soutien de l'autre. Les premières comprennent des activités juridiques et de comptabilité, de conseil en gestion et de sièges sociaux, des activités d'ingénierie et de contrôle technique, ainsi que des activités de recherche et d'étude. Les secondes regroupent quant à elles des activités de location de biens, des activités de mise à disposition d'emplois, de réservation (agences de voyages), de sécurité et de services divers aux entreprises et collectivités (services aux bâtiments, aménagement paysager, services administratifs, etc.). L'ESS y est notamment représentée par de nombreux groupements d'employeurs, des coopératives de mutualisation et de location de matériel dans l'agriculture, ainsi que par diverses activités de services (administratifs, espaces verts, etc.) en lien avec l'insertion par l'activité économique.

SPORTS ET LOISIRS

Les activités de sports et de loisirs concernent toute la gestion d'installations sportives, les clubs et centres sportifs, les activités de sports et de loisirs de plein air, ainsi que l'ensemble des activités ludiques diverses et variées.

Ressources complémentaires



[L'ESS en Occitanie, chiffres clés et conjoncture d'une économie au service de l'humain, CRESS Occitanie](#)



[Note de conjoncture semestrielle - S1 2026](#)

[Observatoire Régional de l'ESS](#)

[Observatoire National de l'ESS](#)

[illegible]

